



Le village

© JEAN BERNARD RIEDI

FAUNE ET FLORE

LA CADIÈRE-D'AZUR ET SA FLORE

La végétation que vous allez rencontrer dépend de la nature du sol et du climat. Cette zone est caractérisée par l'association végétale appelée par les botanistes « l'Oléaste » ou olivier sauvage et le pistachier lentisque auquel on peut associer la myrte. Les principales espèces que l'on peut rencontrer sont : pour les arbres et arbustes le pin d'alep, les chênes verts, à kermes et pubescent, le laurier-tin, le

cade (genévrier), l'amélanchier... pour les herbacées différentes espèces d'orchidées et d'iris, de l'aphyllanthe, l'acanthé, les euphorbes, etc. Quant au sol, il est constitué de grès ferrugineux à ciment calcaire, de marnes et de sables très riches en fossiles variés.



© Marine VIS-SEAUX

HISTOIRE

MONUMENT DE LA PAIX

Situé face au point de vue sur la baie de La Ciotat et Saint-Cyr, ce monument date de 1814, se présente sous la forme d'un bloc de pierre et d'une stèle. Sur celle-ci est inscrit : « EN ACTION DE GRACE DE LA PAIX DU 30 MAI MDCCCXIII ». Cet édifice fut érigé à la

gloire des Bourbons (Luis XVIII) après le traité de Paris qui mettait fin aux conflits engagés par Napoléon Bonaparte.



© Marine VIS-SEAUX

PATRIMOINE

CHAPELLE SAINTE CROIX

Totalement reconstruite en 2001 (prix Ministère de la Culture), datait du 13 novembre 1619. La messe y était célébrée les jours de la Croix de Mai et de Septembre, elle était gérée par les pénitents blancs de Ste Madeleine.



© Marine VISSEAUX

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technique (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents liés à la configuration des lieux). Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



PR®

La boucle du Défends



1 h 20

4,8 km

Vous découvrirez tout au long de cette balade la flore méditerranéenne avec des panneaux pédagogiques, la chapelle Sainte Croix du XVII^e, le Monument à la Paix de 1814, une magnifique vue panoramique donnant sur la baie de Saint-Cyr-les-Lecques et la Sainte Baume.

SITUATION

o A 20km de Toulon et 40km de Marseille, autoroute A50 sortie n°11

PARKING

o Place Charles de Gaulle
N 43.195529706787255°, E 5.755623611114515°



Code de balisage PR®
FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

© marques déposées

DIFFICULTÉS !

- moyenne, terrain caillouteux

BALISAGE

jaune



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- la Maison du Terroir et du Patrimoine, 04.94.98.26.56
- les artisans d'art au village
- les Produits du Terroir : Domaines viticoles AOP Bandol, Moulins à huile d'olive, Fromagerie de chèvre



- Maison du tourisme : 0494901256, www.tourisme-lacadieredazur.fr, tourismecadiere@orange.fr.
- Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume : 0494982660, agglo@sudsaintebaume.fr, www.agglo-sudsaintebaume.fr.



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Sanary : port et ses pointus, jardin exotique « ZOA parc »
- Bandol : port, île de Bendor
- Le Castellet : circuit Paul-Ricard

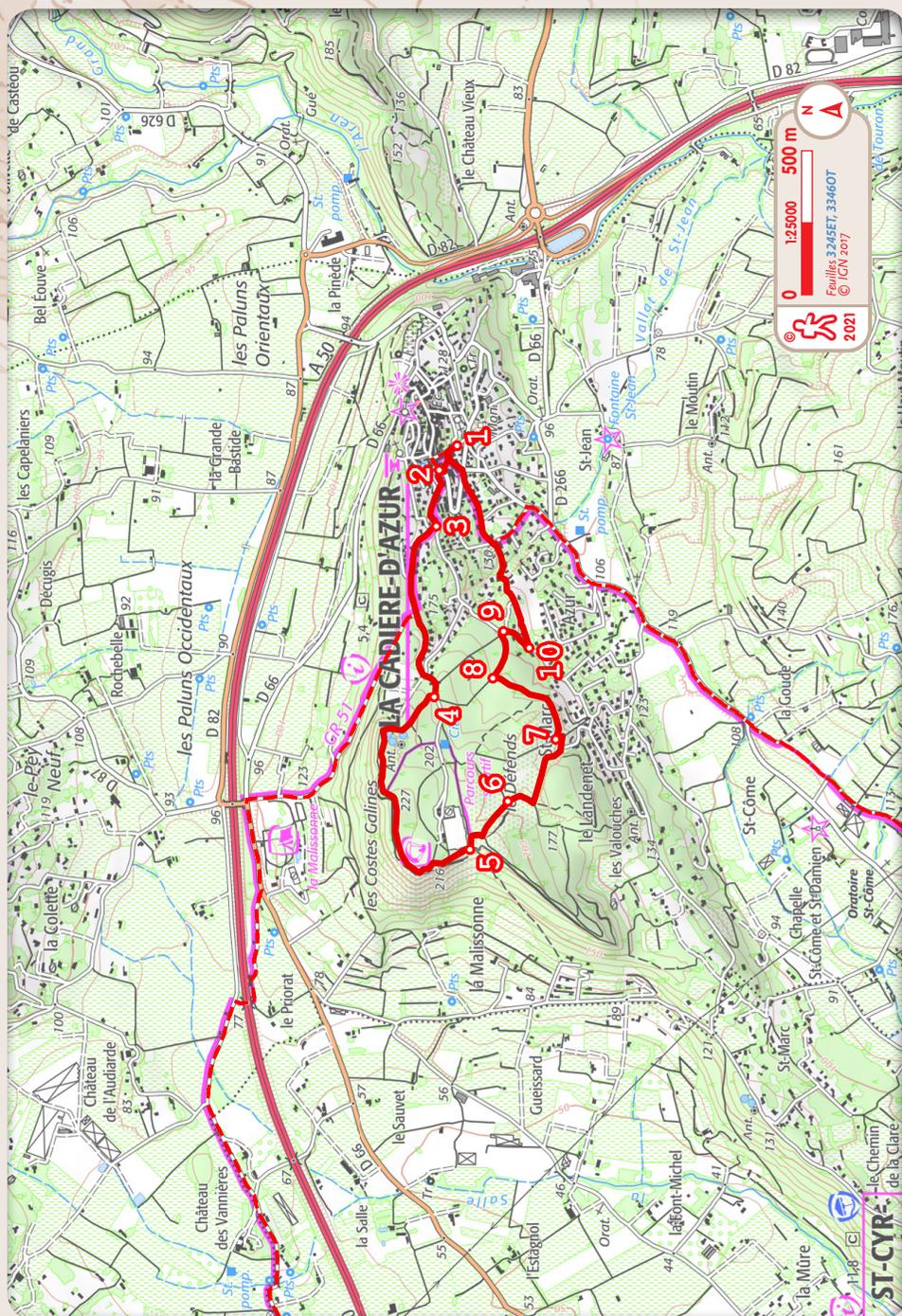


Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre du Var : 04 94 42 15 01, var@ffrandonnee.fr, var.ffrandonnee.fr.



Hébergement



- 1 Départ : Face à la Maison du Tourisme, prenez la rue qui monte sur votre gauche « Calade Saint Eloi ». Poursuivez jusqu'à l'avenue Vincent Négrel. A l'avenue V. Négrel, poursuivez-la sur votre droite sur une trentaine de mètres, traversez.
 - 2 Prenez en face l'avenue André Favory sur environ 200 mètres.
 - 3 Prenez alors sur votre droite le chemin du Stade sur environ 600 mètres pour atteindre un carrefour.
 - 4 Sur votre droite, empruntez une piste en côte (dans la forêt communale). Ce tronçon contourne les réservoirs d'eau et permet de rejoindre la chapelle Sainte Croix.
 - 5 Longez le stade le long de la crête, puis prendre à droite et à gauche un sentier juste en dessous de celui du circuit VTT.
-  > panorama sainte-Baume et la baie de La-Ciotat]
- 6 Au bout de ce sentier prendre à droite sur le circuit VTT et à gauche au niveau du petit cairn prendre le sentier qui descend (ce n'est donc plus le circuit VTT).
 - 7 Au bout, longer sur la gauche les propriétés jusqu'à atteindre la piste forestière (piste incendie).
 - 8 Descendre cette piste pour atteindre le Chemin de Saint Marc le Haut.
 - 9 Prendre le Chemin de Saint Marc le Haut sur la droite.
 - 10 Puis à gauche le Passage de la Tapière pour arriver Avenue du 11 Novembre, au bout de l'Avenue prendre à droite l'Avenue de la Libération, puis à gauche la Calade Saint- Eloi pour se retrouver au point de départ.



vue de la baie de Saint-Cyr-La Ciotat